

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

SREP/SC.5/2

8 juin 2011

Réunion du Sous-comité du SREP
Le Cap, Afrique du Sud
21 juin 2011

Point 2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. L'Ambassadeur Colin Beck, membre du Sous-comité représentant les Îles Salomon, élu Coprésident, ouvrira la séance.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un *ordre du jour provisoire* destiné à être soumis à l'examen de la réunion du Sous-comité a été distribué sous la cote SREP/SC.5/1/Rev.1. Les participants à la réunion sont invités à l'**adopter**.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉLECTION D'UN REPRESENTANT DE PAYS CONTRIBUTEUR A LA COPRESIDENCE EN REMPLACEMENT DE M^{ME} BRIGITTE CUENDET

3. Conformément au paragraphe 29 du Cadre de gouvernance du SCF, « chaque Sous-comité du SCF élit ses propres Coprésidents pour un mandat de six mois, l'un des deux devant être un représentant d'un pays contribuant, et l'autre un représentant d'un pays bénéficiaire ».

4. Lors de sa réunion de novembre 2010, le Sous-comité a élu l'ambassadeur Colin Beck (Îles Salomon) et a réélu M^{me} Brigitte Cuendet (Suisse) aux postes de Coprésidents du Sous-comité du SREP pour la période allant de la fin de la réunion jusqu'à la fin de la réunion du Sous-comité du SREP prévue pour juin 2011.

5. M^{me} Brigitte Cuendet a informé le Sous-comité qu'elle démissionnait de son poste pour exercer de nouvelles fonctions au sein du gouvernement suisse. Le paragraphe 27 des règles de procédure stipule ce qui suit : « Si, durant la Réunion, l'un ou l'autre des Coprésidents n'est plus en mesure d'exercer cette fonction, le Comité du Fonds fiduciaire du SCF élit un Coprésident remplaçant parmi les Membres du groupe habilité à occuper cette position ». Le Sous-comité est invité à **élire** un nouveau Coprésident issu du groupe des pays contributeurs pour occuper cette fonction jusqu'au terme du mandat de M^{me} Cuendet.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT DE LA REUNION DES PAYS PILOTES DU SREP

6. La seconde réunion des pays pilotes participant au SREP aura lieu le lundi 20 juin 2011 au Cap (Afrique du Sud). Cette réunion se concentrera sur le suivi et l'évaluation, l'élaboration de plans d'investissement et leur intégration dans les stratégies nationales, les questions touchant à la parité des sexes, les modalités de financement et les politiques et technologies en matière d'énergie renouvelable.

7. Les résultats de la réunion des pays pilotes seront présentés au Sous-comité par un représentant de ces pays participant à la réunion. Une présentation PowerPoint décrivant les points forts de la réunion des pays pilotes sera distribuée à la réunion du Sous-comité.

8. Le Sous-comité du SREP est invité à **prendre note** des résultats de la seconde réunion des pays pilotes du SREP et à **formuler** des observations pour renforcer la programmation des activités au niveau national.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. BILAN ACTUALISE DES OPERATIONS

9. *Point 5 (a) de l'ordre du jour, Rapport semestriel des opérations du SREP.* Le *Rapport semestriel des opérations du SREP (SREP/SC.5/3)* a été élaboré pour fournir au Sous-comité du SREP un rapport sur l'avancement des activités du SREP, notamment des informations sur les missions conjointes réalisées dans les pays pilotes du SREP. Lorsqu'il examinera le rapport sur les opérations, le Sous-comité souhaitera peut-être aussi prendre en compte les informations contenues dans deux documents préparés pour le Comité du SCF, à savoir le *Rapport d'avancement sur les programmes ciblés (SCF/TFC.6.3)* et le *Rapport de l'administrateur fiduciaire sur la situation financière du Fonds d'investissement stratégique (SCF/TFC.6/4)*.

10. Le Sous-comité est invité à **examiner** le rapport semestriel des opérations et à **communiquer** aux BMD des directives et des commentaires sur les opérations du SREP.

11. *Point 5 (b), (c) et (d) de l'ordre du jour, Bilans actualisés par les représentants du Honduras, des Maldives et du Mali.* Les représentants des gouvernements du Honduras, des Maldives et du Mali rendront compte des progrès accomplis dans l'élaboration de leurs plans d'investissement.

12. *Point 5 (e) de l'ordre du jour, Bilan actualisé par le représentant du Kenya.* Le gouvernement du Kenya présentera son projet de plan d'investissement décrivant les activités prioritaires qui seront entreprises pour appuyer les efforts engagés par le Kenya pour exploiter les énergies renouvelables à une plus grande échelle. Le projet a été examiné par un évaluateur indépendant dont l'évaluation est jointe au plan. Le gouvernement a demandé à présenter le projet de plan d'investissement au Sous-comité en vue de solliciter son opinion. Sur la base de cette opinion, le gouvernement établira un plan définitif qui sera soumis au Sous-comité afin qu'il l'approuve par courrier.

13. Le Sous-comité est invité à formuler des commentaires sur le projet de plan d'investissement que lui soumettra le représentant du gouvernement du Kenya.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. EXAMEN DE LA QUALITE DES PLANS D'INVESTISSEMENT DU SREP

14. À la lumière des travaux de la réunion du Comité du SCF qui s'est déroulée en novembre, l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD, a formulé une proposition quant au processus et aux critères de préparation d'un examen technique indépendant des stratégies et plans d'investissement du SCF et l'a communiquée au Comité du SCF le 29 mars 2011 pour approbation par courrier. Plusieurs membres du Comité ont formulé des observations au sujet de cette proposition. Une version révisée du projet a été rédigée en fonction de leurs commentaires pour examen et approbation par chaque Sous-comité du SCF, car les

Sous-comités pourraient souhaiter adopter des procédures différentes dans chacun des trois programmes.

15. Le Sous-comité est invité à examiner et approuver les procédures proposées pour la réalisation d'un examen technique indépendant des plans d'investissement au titre du SREP.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. UTILISATION DES SUBVENTIONS AU TITRE DU SREP

16. Lorsqu'il a examiné le document intitulé *Elements of Financing Modalities* (SREP/SC.2/4) à sa réunion de mars 2010, le Sous-comité a demandé à l'Unité administrative, en collaboration avec le Comité des BMD, de rédiger une note de référence destinée à être examinée à la prochaine réunion du Sous-comité sur l'utilisation des subventions comme outil financier dans le cadre du SREP.

17. Une note portant sur la question des subventions a été distribuée à la réunion de novembre 2010. Cette note examine plusieurs questions sur la façon dont les subventions ont été utilisées dans le passé afin d'exploiter les énergies renouvelables à plus grande échelle, ainsi que sur les types de subventions, leur justification, leur rôle et leur utilisation dans le cadre d'applications en réseau et hors réseau, en s'appuyant sur des exemples nationaux.

18. Le Comité des BMD a recommandé la rédaction d'une note supplémentaire qui inclurait des recommandations sur la façon d'utiliser les subventions dans le cadre des programmes du SREP, la justification du soutien apporté à certains mécanismes et l'incidence des subventions comme composantes d'un cadre d'action plus vaste dans le contexte de chaque pays participant au SREP.

19. Afin d'obtenir davantage de commentaires de la part du Sous-comité, le Comité des BMD a préparé une présentation sur le rôle possible des subventions dans les pays participant au SREP. Le Sous-comité du SREP est invité à **examiner et commenter** la présentation en vue de fournir des directives à l'appui de la rédaction d'un document définitif qui sera présenté à la prochaine réunion du Sous-comité.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. CRITERES D'ALLOCATION DES RESSOURCES DE LA RESERVE DU SREP

20. Lors de sa réunion de novembre 2010, le Sous-comité du SREP a examiné le document intitulé *Proposal for Allocation of SREP resources to Pilot Programs* (SREP/SC.4/5) et a défini les principes à suivre dans le cadre de l'allocation des ressources du SREP.

21. Les membres du Sous-comité du SREP sont convenus de la nécessité de constituer une réserve à partir des promesses actuelles de contributions au SREP et ont jugé que l'affectation de cette réserve devait être décidée par le Sous-comité du SREP après l'approbation de l'ensemble des plans d'investissement. Le Sous-comité du SREP a demandé que les critères d'allocation de la réserve soient examinés à sa réunion de juin 2011.

22. Conformément à cette demande, l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec le comité des BMD, a rédigé le document SREP/SC.5/5, intitulé *Proposal for the allocation of the reserve funding under SREP*. Ce document expose deux options destinées à être examinées par le Sous-comité.

23. Le Sous-comité est invité à **examiner** le document SREP/SC.5/5, intitulé *Proposal for the allocation of the reserve funding under SREP*, et à **formuler**, au sujet des options présentées dans le document, des commentaires qui seront pris en compte dans la version révisée qu'examinera le Sous-comité durant une réunion à venir.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT BASES SUR LES RESULTATS

24. À la demande d'un membre du Sous-comité, un représentant du Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) de la Banque mondiale a été invité à faire une présentation sur les instruments de financement basés sur les résultats et leur rôle potentiel dans les pays participant au SREP.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉLECTION DES COPRESIDENTS

25. Conformément aux procédures convenues, le Sous-comité élit généralement ses Coprésidents pour un mandat de six mois à la fin de chaque réunion. Les mandats actuels des Coprésidents arrivent à leur terme à la fin de cette réunion.

26. À cet égard, le Sous-comité doit garder à l'esprit que, conformément aux documents de conception du SCF et des programmes ciblés, des consultations auront lieu parmi les pays contributeurs dans le cadre du Forum de partenariat pour désigner les membres du Sous-comité qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin du Forum de partenariat de 2012.

27. Compte tenu du fait que la composition du Sous-comité sera probablement modifiée, il est conseillé au Sous-comité de procéder à l'élection des Coprésidents après le Forum de partenariat. Cette élection pourrait se faire par courrier. Il est proposé en outre de prolonger le mandat des Coprésidents actuels jusqu'à l'élection des nouveaux coprésidents.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

28. Les membres et les Coprésidents du Sous-comité peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

29. La séance sera close à 18 h 30 le mardi 21 juin 2011.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Mardi 21 juin 2011

8 h 30 - 9 h	Point 1 de l'ordre du jour	Ouverture de la séance
	Point 2 de l'ordre du jour	Adoption de l'ordre du jour
	Point 3 de l'ordre du jour	Élection d'un représentant de pays contributeur à la Coprésidence en remplacement de M ^{me} Brigitte Cuendet
9 h -10 h	Point 4 de l'ordre du jour	Rapport de la réunion des pays pilotes du SREP
10 h – 13 h	Point 5 de l'ordre du jour	Bilan actualisé des opérations <ul style="list-style-type: none">a. Rapport semestriel des opérations du SREPb. Bilan actualisé par le représentant du Hondurasc. Bilan actualisé par le représentant des Maldivesd. Bilan actualisé par le représentant du Malie. Bilan actualisé par le représentant du Kenya
14 h 30 - 15 h 30	Point 6 de l'ordre du jour	Examen de la qualité des plans d'investissement du SREP
15 h 30 – 16 h	Point 7 de l'ordre du jour	Utilisation des subventions au titre du SREP
16 h – 17 h	Point 8 de l'ordre du jour	Critères d'allocation des ressources de la réserve du SREP
17 h – 17 h 45	Point 9 de l'ordre du jour	Instruments de financement basés sur les résultats
17 h 45 – 18 h	Point 10 de l'ordre du jour	Élection des Coprésidents
18 h – 18 h 30	Point 11 de l'ordre du jour	Questions diverses
18 h 30	Point 12 de l'ordre du jour	Clôture de la séance